

Régions – Bruxelles

Publié le 25/01 à 12h18

Décret inscriptions: une nouvelle campagne



10.000 dépliant distribués dans les communes. (adc)

Infor-Jeunes Bruxelles et Laeken ont lancé mardi à Saint-Gilles une campagne de sensibilisation au décret ‘inscriptions’, en collaboration avec une vingtaine de partenaires institutionnels.

Cette campagne a pour objectif d’informer les milieux populaires des enjeux des inscriptions scolaires en vue de promouvoir plus d’égalité dans les écoles.

Le bus du Délégué Général aux Droits de l’Enfant s’arrêtera ces prochains mois, à l’occasion de cette initiative, dans différentes communes bruxelloises. Quelque 10.000 dépliant réalisés sous forme de marguerite seront distribués aux passants. Chaque pétale aborde des enjeux liés à celui de la réussite scolaire pour tous. Le dépliant renseigne une série de contacts et renvoie à différentes fiches destinées principalement aux acteurs concernés par la problématique.

“Les enquêtes PISA démontrent que le système scolaire belge est le plus inégalitaire d’Europe. Le décret ‘inscriptions’ ne va pas tout résoudre mais sa symbolique est importante. Les principales personnes visées par ce décret, issues des milieux populaires, ne le connaissent pas. Son premier but était la transparence au niveau des inscriptions mais il n’en est rien”, a déclaré Chantal Massaer, directrice à Infor-Jeunes Laeken.

Pour la Ligue des droits de l’homme, qui soutient la campagne, ce décret a créé une insécurité juridique. “En trois ans, il y a eu trois décrets. Il faut laisser le temps à une évaluation mais on constate déjà un manque d’informations. C’est pourquoi je me réjouis de cette campagne”, a indiqué le président de la Ligue francophone belge des droits de l’Homme, Benoît Van der Meerschen.

Cet article provient : <http://www.sudpresse.be/>